

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 18 septembre 2006

CP 06/09-04

TARN ET GARONNE HABITAT DEMANDES DE GARANTIES D'EMPRUNTS Divers dossiers

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen six demandes de garanties d'emprunts présentées par M. le Président de Tarn et Garonne Habitat destinés à la construction et l'acquisition-amélioration de logements.

I - Avenue Marceau Hamecher à Montauban

Cette opération concerne l'acquisition et l'amélioration d'un logement, 85 avenue Marceau Hamecher à Montauban. Elle est réalisée dans le cadre de l'ANRU.

Le plan de financement prévisionnel d'un montant global de 86 600 € fait apparaître le détail suivant :

* Prêt PLAI Foncier	50 563 €
* Prêt PLAI Travaux	11 448 €
* Subvention Etat	20 779 €
* Autres	3 810 €
Total	86 600 €

Dans le cadre de ce financement, le Département est aujourd'hui sollicité pour garantir un volume d'emprunts de 62 011 €

Les conditions actuelles de ces prêts à réaliser auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations sont les suivantes :

* PLAI Foncier	
Montant	50 563 €
Montant garanti	20 225,20 €
Taux d'intérêt actuariel	3,25%
Durée	50 ans
Taux annuel de progressivité	0 %
Préfinancement	0 à 24 mois
Périodicité des échéances	annuelle

* PLAI Travaux	
Montant	11 448 €
Montant garanti	4 579,20 €
Taux d'intérêt actuariel	3,25%
Durée	35 ans
Taux annuel de progressivité	0 %
Préfinancement	0 à 24 mois
Périodicité des échéances	annuelle

La garantie sollicitée du Département porte sur une somme de 24 804,40 €, soit 40 % d'un montant global de 62 011 € sous réserve que la Communauté de Montauban Trois Rivières se porte garante par délibération à hauteur de 60 % de la totalité de l'emprunt souscrit.

II - Rue de Selves à Montauban

Cette opération concerne l'acquisition et l'amélioration d'un logement, 26 rue de Selves à Montauban. Elle est réalisée dans le cadre de l'ANRU.

Le plan de financement prévisionnel d'un montant global de 79 393 € fait apparaître le détail suivant :

* Prêt PLAI Foncier	57 964 €
* Subvention Etat ANRU	17 619 €
* Autres	3 810 €
Total	79 393 €

Dans le cadre de ce financement, le Département est aujourd'hui sollicité pour garantir un emprunt de 57 964 €

Les conditions actuelles de ce prêt à réaliser auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations sont les suivantes :

* PLAI Foncier	
Montant	57 964 €
Montant garanti	23 185,60 €
Taux d'intérêt actuariel	3,25%
Durée	50 ans
Taux annuel de progressivité	0 %
Préfinancement	0 à 24 mois
Périodicité des échéances	annuelle

La garantie sollicitée du Département porte sur une somme de 23 185,60 € soit 40 % d'un montant global de 57 964 € sous réserve que la Communauté de Montauban Trois Rivières se porte garante par délibération à hauteur de 60 % de la totalité de l'emprunt souscrit.

III – Rue Jean Moulin à Montauban

Cette opération concerne l'acquisition et l'amélioration d'un logement, 646 rue Jean Moulin à Montauban. Elle est réalisée dans le cadre de l'ANRU.

Le plan de financement prévisionnel d'un montant global de 106 225 € fait apparaître le détail suivant :

* Prêt PLAI Foncier	80 294 €
* Subvention Etat ANRU	22 121 €
* Autres	3 810 €
Total	106 225 €

Dans le cadre de ce financement, le Département est aujourd'hui sollicité pour garantir un emprunt de 80 294 €

Les conditions actuelles de ce prêt à réaliser auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations sont les suivantes :

* PLAI Foncier	
Montant	80 294 €
Montant garanti	32 117,60 €
Taux d'intérêt actuariel	3,25%
Durée	50 ans
Taux annuel de progressivité	0 %
Préfinancement	0 à 24 mois
Périodicité des échéances	annuelle

La garantie sollicitée du Département porte sur une somme de 32 117,60 € soit 40 % d'un montant global de 80 294 € sous réserve que la Communauté de Montauban Trois Rivières se porte garante par délibération à hauteur de 60 % de la totalité de l'emprunt souscrit.

IV – Rue du Docteur Labat à Montauban

Cette opération concerne l'acquisition et l'amélioration d'un logement, 18 rue du Docteur Labat à Montauban. Elle est réalisée dans le cadre de l'ANRU.

Le plan de financement prévisionnel d'un montant global de 172 759 € fait apparaître le détail suivant :

* Prêt PLUS Foncier	110 143 €
* Prêt PLUS Travaux	21 073 €
* Subvention Etat ANRU	37 733 €
* Autres	3 810 €
Total	172 759 €

Dans le cadre de ce financement, le Département est aujourd'hui sollicité pour garantir un volume d'emprunts de 131 216 €

Les conditions actuelles de ces prêts à réaliser auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations sont les suivantes :

* PLAI Foncier	
Montant	110 143 €
Montant garanti	44 057,20 €
Taux d'intérêt actuariel	3,25%
Durée	50 ans
Taux annuel de progressivité	0 %
Périodicité des échéances	annuelle

* PLAI Travaux	
Montant	21 073 €
Montant garanti	8 429,20 €
Taux d'intérêt actuariel	3,25%
Durée	40 ans
Taux annuel de progressivité	0 %
Périodicité des échéances	annuelle

La garantie sollicitée du Département porte sur une somme de 52 486,40 € soit 40 % d'un montant global de 131 216 € sous réserve que la Communauté de Montauban Trois Rivières se porte garante par délibération à hauteur de 60 % de la totalité de l'emprunt souscrit.

V – Rue des Fossés à Valence d'Agen

Cette opération concerne la construction de 6 logements et l'acquisition-amélioration de 3 logements, rue des Fossés à Valence d'Agen.

A – Construction de 6 logements

Le plan de financement prévisionnel d'un montant global de 461 874 € fait apparaître le détail suivant :

* Prêt PLUS	365 628 €
* Subvention Etat	13 200 €
* Subvention Conseil Général (1)	22 860 €
* Autres	60 186 €
Total	461 874 €

(1) Dans l'hypothèse où la subvention ne serait pas accordée, le financement définitif ferait apparaître des fonds propres à due concurrence.

Dans le cadre de ce financement, le Département est aujourd'hui sollicité pour garantir un emprunt de 365 628 €

Les conditions actuelles de ce prêt à réaliser auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations sont les suivantes :

* PLUS	
Montant	365 628 €
Montant garanti	182 814 €
Taux d'intérêt actuariel	3,75%
Durée	40 ans
Taux annuel de progressivité	0 %
Préfinancement	0 à 24 mois
Périodicité des échéances	annuelle

La garantie sollicitée du Département porte sur une somme de 182 814 €, soit 50 % d'un montant global de 365 628 € sous réserve que la Commune de Valence d'Agen se porte garante par délibération à hauteur de 50 % de la totalité de l'emprunt souscrit

B – Acquisition-amélioration de 3 logements

Le plan de financement prévisionnel d'un montant global de 356 834 € fait apparaître le détail suivant :

* Prêt PLUS	291 070 €
* Subvention Etat	6 600 €
* Subvention Conseil Général (1)	11 430 €
* Autres	47 734 €
Total	356 834 €

(1) Dans l'hypothèse où la subvention ne serait pas accordée, le financement définitif ferait apparaître des fonds propres à due concurrence.

Dans le cadre de ce financement, le Département est aujourd'hui sollicité pour garantir un emprunt de 291 070 €

Les conditions actuelles de ce prêt à réaliser auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations sont les suivantes :

* PLUS	
Montant	291 070 €
Montant garanti	145 535 €
Taux d'intérêt actuariel	3,75%
Durée	40 ans
Taux annuel de progressivité	0 %
Préfinancement	0 à 24 mois
Périodicité des échéances	annuelle

La garantie sollicitée du Département porte sur une somme de 145 535 € soit 50 % d'un montant global de 291 070 € sous réserve que la Commune de Valence d'Agen se porte garante à hauteur de 50 % de la totalité de l'emprunt souscrit.

VI – Avenue Saint-Michel à Lamagistère

Cette opération concerne l'acquisition et l'amélioration d'un logement, 61 avenue Saint-Michel à Lamagistère.

Le plan de financement prévisionnel d'un montant global de 162 056 € fait apparaître le détail suivant :

* Prêt PLAI Foncier	83 578 €
* Prêt PLAI Travaux	43 241 €
* Subvention Etat	31 427 €
* Subvention Conseil Général (1)	3 810 €

Total **162 056 €**

(1) Dans l'hypothèse où la subvention ne serait pas accordée, le financement définitif ferait apparaître des fonds propres à due concurrence.

Dans le cadre de ce financement, le Département est aujourd'hui sollicité pour garantir un volume d'emprunts de 126 819 €

Les conditions actuelles de ces prêts à réaliser auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations sont les suivantes :

* PLAI Foncier	
Montant	83 578 €
Montant garanti	41 789 €
Taux d'intérêt actuariel	3,25%
Durée	50 ans
Taux annuel de progressivité	0 %
Périodicité des échéances	annuelle

* PLAI Travaux	
Montant	43 241 €
Montant garanti	21 620,50 €
Taux d'intérêt actuariel	3,25%
Durée	35 ans
Taux annuel de progressivité	0 %
Périodicité des échéances	annuelle

La garantie sollicitée du Département porte sur une somme de 63 409,50 € soit 50 % d'un montant global de 126 819 € sous réserve que la Commune de Lamagistère se porte garante à hauteur de 50 % de la totalité de l'emprunt souscrit.

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer et, le cas échéant, m'autoriser à signer les conventions et les contrats de prêts correspondants.

—
**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 18 septembre 2006

CP 06/09-04

**TARN ET GARONNE HABITAT
DEMANDES DE GARANTIES D'EMPRUNTS
Divers dossiers**

—
**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde à la société Tarn-et-Garonne Habitat :

Acquisition et amélioration d'un logement, 85 avenue Marceau Hamecher à Montauban, opération réalisée dans le cadre de l'ANRU :

- la garantie du département à hauteur de 40 % soit un montant global de 24 804,40 € pour deux prêts, l'un de type PLAI Foncier d'un montant de 50 563 € sur une durée de 50 ans au taux de 3,25 %, l'autre de type PLAI Travaux d'un montant de 11 448 € sur une durée de 35 ans au taux de 3,25 %, contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations ;
- Précise que la garantie est accordée sous réserve que la Communauté de Montauban Trois Rivières se porte garante par délibération à hauteur des 60 % restants ;

Acquisition et amélioration d'un logement, 26 rue de Selves à Montauban, opération réalisée dans le cadre de l'ANRU :

- la garantie du département à hauteur de 40 % soit 23 185,60 € pour un prêt de type PLAI Foncier d'un montant de 57 964 € sur une durée de 50 ans au taux de 3,25 % contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations ;
- Précise que la garantie est accordée sous réserve que la Communauté de Montauban Trois Rivières se porte garante par délibération à hauteur des 60 % restants ;

Acquisition et amélioration d'un logement, 646 rue Jean Moulin à Montauban, opération réalisée dans le cadre de l'ANRU :

- la garantie du département à hauteur de 40 % soit 32 117,60 € pour un prêt de type PLAI Foncier d'un montant de 80 294 € sur une durée de 50 ans au taux de 3,25 % contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations ;
- Précise que la garantie est accordée sous réserve que la Communauté de Montauban Trois Rivières se porte garante par délibération à hauteur des 60 % restants ;

Acquisition et amélioration d'un logement, 18 rue du Docteur Labat à Montauban, opération réalisée dans le cadre de l'ANRU :

- la garantie du département à hauteur de 40 % soit un montant global de 52 486,40 € pour deux prêts, l'un de type PLAI Foncier d'un montant de 110 143 € sur une durée de 50 ans au taux de 3,25 %, l'autre de type PLAI Travaux d'un montant de 21 073 € sur une durée de 40 ans au taux de 3,25 %, contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations ;
- Précise que la garantie est accordée sous réserve que la Communauté de Montauban Trois Rivières se porte garante par délibération à hauteur des 60 % restants ;

Construction de 6 logements, rue des Fossés à Valence d'Agen :

- la garantie du département à hauteur de 50 % soit 182 814 € pour un prêt de type PLUS d'un montant de 365 628 € sur une durée de 40 ans au taux de 3,75 % contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations ;
- Précise que la garantie est accordée sous réserve que la commune de Valence d'Agen se porte garante par délibération à hauteur des 50 % restants ;

acquisition-amélioration de 3 logements, rue des Fossés à Valence d'Agen :

- la garantie du département à hauteur de 50 % soit 145 535 € pour un prêt de type PLUS d'un montant de 291 070 € sur une durée de 40 ans au taux de 3,75 % contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations ;
- Précise que la garantie est accordée sous réserve que la commune de Valence d'Agen se porte garante par délibération à hauteur des 50 % restants ;

Acquisition et amélioration d'un logement, 61 avenue Saint-Michel à Lamagistère

- la garantie du département à hauteur de 50 % soit un montant global de 63 409,50 € pour deux prêts, l'un de type PLAI Foncier d'un montant de 83 578 € sur une durée de 50 ans au taux de 3,25 %, l'autre de type PLAI Travaux d'un montant de 43 241 € sur une durée de 35 ans au taux de 3,25 %, contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations ;
 - Précise que la garantie est accordée sous réserve que la commune de Lamagistère se porte garante par délibération à hauteur des 50 % restants.
- Autorise Monsieur le Président à signer, au nom et pour le compte du Département, les conventions et les contrats de prêts correspondants.

Adopté à l'unanimité.

Hors de la présence de Monsieur José Gonzalez, Vice Président du Conseil Général, Président de Tarn-et-Garonne Habitat.

Le Président,